



École Saint-Louis-de-Gonzague
2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale annuelle de parents

École Saint-Louis-de-Gonzague

(appelée école Jean Paul Riopelle depuis le 1^{er} juillet 2023)

Date : 15 septembre 2022 Heure : 17 h 30

Lieu : Gymnase du pavillon Terrasse Mercure

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée générale commence officiellement à 17 h 38.

1.1 Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Léonard Frachet est désigné secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Léonard Frachet propose l'adoption de l'ordre du jour, Clothilde Brochot appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2021

Claire Bourély propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2021, Marc Rioux appuie. Adopté à l'unanimité.

4. Mot de la présidente du conseil d'établissement

4.1 Présentation des membres 2021-2022

Membres du personnel (5):

Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)

Myriam Bourgeois, représentante enseignante

Sylvie Guénette, représentante enseignante

Maggie Lysiak, représentante professionnelle

David André Tessier, représentant enseignant

Membres parents (5):

Marie-Élaine Benoit, vice-présidente

Claire Bourély, aussi représentante au comité de parents

Clothilde Brochot, aussi secrétaire du CÉ

Monique Fournier, présidente

Léonard Frachet, aussi représentant substitut au comité de parents

Membres substitués :

Marie Auer Labonté (parent)

Éléonore Offley (parent)

Claire Bruneau (enseignante)

Directrice : Madame France Verbeke

4.2 Bilan 2021-2022

Le conseil d'établissement (ci-après CÉ) a tenu 8 rencontres, dont une extraordinaire (7 en virtuel pour cause de pandémie, et la dernière en juin en présentiel).

Comme en témoigne le rapport annuel, le conseil d'établissement s'est acquitté de ses divers rôles et fonctions d'adoption et d'approbation, en plus d'avoir notamment :

- organisé avec l'OPP l'offre d'ateliers mensuels d'éducation populaire, ainsi que soutenu les activités de l'OPP et celles de l'équipe-école.

- adopté une résolution contre la circulation des armes à feu et contre la violence et les crimes qui y sont liés dans la région de Montréal, en solidarité avec l'école secondaire Joseph-François-Perrault.

- transmis une résolution au CSSDM et au comité de parents pour demander que des démarches soient faites auprès des écoles pour diminuer la consommation de crayons en plastique en amont et mettre en place le recyclage en aval. À notre école seulement, plus de 5000 crayons sont demandés aux parents annuellement; l'école recycle environ 2400 par année. Le but était de faire réaliser cet enjeu à l'ensemble du CSSDM.

- poursuivi le projet d'embellissement de la cour de l'annexe. Le CÉ travaille depuis plus de quatre ans sur ce projet comportant une zone de socialisation et un « skate park », mais a dû composer avec des obstacles bureaucratiques et des problèmes de financement.

Le CÉ s'est assuré également que les élèves seraient consultés sur l'aménagement de leur environnement physique intérieur. Suivant l'un de leurs souhaits, des parcours de couleur ont été ajoutés dans les corridors.

Le projet de changement de nom de l'école pour Jean-Paul-Riopelle est en cours. Pour rappel, Jean Paul Riopelle est un ancien élève de l'école où sa passion pour la peinture a commencé.

4.3 Présentation des rôles et des fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Conseil d'établissement :

Les membres parents sont élus pour 2 ans, et les substitués pour 1 an. Deux postes à pourvoir aujourd'hui.

Le CÉ s'assure du bon fonctionnement de l'école, de soutenir la direction et l'équipe-école et d'apporter le point de vue des parents. Le CÉ adopte notamment les budgets, le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il approuve entre autres la liste des fournitures scolaires, le code de vie, le projet éducatif, les contributions financières demandées aux parents, etc.

Il a un pouvoir d'initiative ou de recommandation pour améliorer le fonctionnement de l'école et proposer des projets.

La tâche consiste à se réunir en moyenne sept fois par année, à préparer les réunions et participer à des comités sur des projets particuliers.

Qualités recherchées pour les futurs membres : motivation à s'impliquer et à agir dans le meilleur intérêt de tous les élèves, plus particulièrement les plus vulnérables, et grande capacité de collaboration.

Comité de parents

Le comité de parents est formé de représentants et représentantes parents de chaque CÉ et a pour fonction de : transmettre au CSSDM les préoccupations des parents et leurs besoins et de donner son avis sur les projets pédagogiques et les moyens mis en place pour assurer la réussite scolaire. Le comité est consulté sur plusieurs sujets, dont le calendrier scolaire, les critères d'inscription des élèves, le plan d'engagement vers la réussite éducative, etc. Il soutient aussi les parents dans leur implication.

4.4 Présentation de l'OPP et mot des responsables

L'OPP est l'organisme pour la participation des parents. Ce comité de parents bénévoles se réunit environ une fois par mois, dans le but d'organiser ou de soutenir des activités de levée de fonds et des événements festifs qui se veulent rassembleurs, à la fois pour les parents, les élèves et l'équipe-école.

Un des responsables de l'OPP, Léo Frenay, présente les événements principaux organisés dans le passé :

- Fête de la rentrée, avec distribution de crème glacée
- Vente de paniers bio
- Cross-country dans le parc Baldwin, en automne
- Levée de fonds avec la fête des sapins
- Semaine de la musique dont la dernière était juste avant la pandémie
- Semaine du livre, avec des personnes autrices invitées à l'école. L'OPP publie chaque année un ouvrage écrit par les élèves.
- En mai, grande vente de garage
- Puis, grand pique-nique de fin d'année dans le parc avec distribution de crème glacée et spectacle de magie.

Ces événements sont rendus possibles grâce à l'implication des parents. Pendant les deux ans de pandémie, beaucoup d'événements n'ont pas eu lieu, et l'OPP a manqué de visibilité. Appel aux bénévoles.

Madame Verbeke annonce la réouverture des deux bibliothèques et le besoin de parents bénévoles pour la réparation de livres, replacer les livres sur les étagères, s'occuper des prêts, faire de la lecture aux enfants.

Marc Bertrand, membre de l'OPP, annonce l'activité de vente et de distribution de paniers bio, le 1^{er} novembre 2022 et lance un appel aux bénévoles. Cette activité, qui s'inscrit dans le programme Écoles enracinées d'Équiterre, permet d'amasser des fonds pour financer les autres activités de l'OPP. Des paniers peuvent être achetés pour des organismes communautaires qui viennent en aide à des familles dans le besoin (par exemple, Foyer du Monde).

5. Mot de la direction

Madame Verbeke présente le bilan des effectifs 2021-2022 :

- 344 élèves sur les 2 bâtiments
- 164 élèves au pavillon Terrasse Mercure : 5 groupes de préscolaire, 5 groupes de premier cycle
- 180 élèves au pavillon Rachel : 8 groupes de 2e et 3e cycles.

Marie-Claude Bérubé, responsable du service de garde (SDG), indique aux parents que :

- Environ 320 élèves sont inscrits au service de garde.
- La tarification a changé, mais les modifications apportées comportent des avantages pour les parents des enfants qui fréquentent le SDG à temps plein.
- La règlementation à signer et à retourner sera envoyée sous peu.
- Un peu plus de 14 journées pédagogiques avec activité à l'école par an.
- Un camp vert est prévu au printemps 2023.

Madame Verbeke reprend la parole et transmet les informations suivantes aux parents :

Services complémentaires pour les enfants ayant des enjeux d'apprentissage ou de comportement

- 1 psychoéducatrice deux jours par semaine
- Deux technicien.nes en éducation spécialisée à temps plein (un par bâtiment)
- Une orthopédagogue 4 jours/semaine (sur les deux bâtiments)
- En attente d'un.e orthophoniste à 5 jours/semaine

COVID

Les mesures sanitaires sont terminées, mais le port du masque, quoique facultatif, est recommandé en présence de symptômes. L'année dernière, des détecteurs de CO2 ont été installés dans les classes. Ceux-ci sont reliés à une centrale qui informe la directrice de tout dépassement de seuil. Une consigne d'ouverture des fenêtres doit être suivie.

Projet éducatif

Le projet éducatif 2018-2023 portait sur la littératie (lecture et écriture en français) et visait une augmentation de 5 % des résultats chez les enfants vulnérables. Un nouveau projet éducatif 2023-2027 devra être adopté au printemps 2023.

Projets particuliers au troisième cycle

Anglais intensif en cinquième année et un projet de science en sixième année.

Moyens de communication (SDG, enseignants ou direction)

L'infoparent publié mensuellement, le site web de l'école pour les ordres du jour des séances et les procès-verbaux du CÉ, ainsi que par courriels.

6. Nomination des officiers pour l'élection

À pourvoir : Deux postes de membres de CÉ avec un mandat de deux ans. Au moins deux (mais possibilité de cinq) postes de membres parents substitués.

6.1 Présidente ou président d'élection

Monique Fournier propose Madame Verbeke comme présidente d'élection. Jasmine Allan-Côté appuie.

6.2 Scrutateurs et scrutatrices

Marc Rioux, Léo Frenay et Vanessa Smit se proposent comme personnes scrutatrices.

7. Période d'élection

7.1 Présentation des candidates et des candidats

Claire Bourély
Clothilde Brochot
Adrian Profitos
Karine Thibeault

7.2 Élection des membres parents et des substitués

Le vote a lieu à bulletin secret.

8. Résultat de l'élection

Adrian Profitos et Karine Thibeault sont élus membres parents pour le conseil d'établissement.

Clothilde Brochot et Claire Bourély sont élues membres parents substitués.

9. Élection des représentants ou représentantes au comité de parents du CSSDM

9.1 Élection du représentant ou de la représentante

Aura lieu à la première rencontre du CÉ.

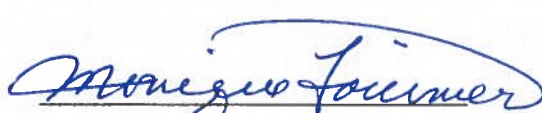
9.2 Élection du représentant ou de la représentante substitut

Aura lieu à la première rencontre du CÉ.

10. Période de questions s.o.

11. Clôture de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 55.



Monique Fournier
Présidente du CÉ



France Verbeke
Directrice

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. »
(LIP, article 64)

